



Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION
NORD - PAS-DE-CALAIS

RECUEIL
DES
ACTES
ADMINISTRATIFS

ANNEE 2015 - NUMERO 45 DU 28 AVRIL 2015

TABLE DES MATIERES

SECRETARIAT GENERAL POUR LES AFFAIRES REGIONALES

Arrêté préfectoral modifiant l'arrêté du 26 septembre 2013 fixant la liste des organismes représentés au conseil économique, social et environnemental de la région Nord – Pas-de-Calais, le nombre de leurs représentants et le cas échéant les modalités particulières de leur désignation

Arrêté préfectoral modifiant l'arrêté du 29 octobre 2013 fixant la composition nominative du Conseil économique, social et environnemental de la région Nord – Pas-de-Calais

AGENCE REGIONALE DE SANTE NORD-PAS DE CALAIS

Arrêté portant modification de la composition nominative de la Conférence de territoire de Métropole-Flandre intérieure

Arrêté portant modification de la composition nominative de la Conférence de territoire du Littoral

Arrêté portant modification de la composition nominative de la Conférence de territoire du Hainaut-Cambrésis

Arrêté portant modification de la composition nominative de la Conférence de territoire de l'Artois-Douaisis



Liberté • Égalité • Fraternité

PRÉFECTURE DE LA RÉGION
NORD – PAS-DE-CALAIS

Préfecture de région
Nord – Pas-de-Calais
Secrétariat général
pour les affaires
régionales

Direction administrative
et financière

Bureau de
l'administration générale

Arrêté préfectoral modifiant l'arrêté du 26 septembre 2013 fixant la liste des organismes représentés au conseil économique, social et environnemental de la région Nord – Pas-de-Calais, le nombre de leurs représentants et le cas échéant les modalités particulières de leur désignation

Le Préfet de la région Nord-Pas-de-Calais
Préfet du Nord
Officier la Légion d'Honneur
Commandeur de l'ordre national du Mérite

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L 4134-2 et R 4134 – 1 à R 4134 – 7 ;

Vu la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement et notamment son article 250 ;

Vu la loi n° 2014-872 du 4 août 2014 portant réforme ferroviaire ;

Vu le décret n°2011-112 du 27 janvier 2011 relatif à la composition et au renouvellement des conseils économiques, sociaux et environnementaux régionaux ;

Vu le décret n° 2011-832 du 12 juillet 2011 relatif à la réforme de l'agrément au titre de la protection de l'environnement et à la désignation des associations agréées, organismes et fondations reconnues d'utilité publique au sein de certaines instances ;

Vu le décret du 31 juillet 2014 portant nomination de Monsieur Jean-François CORDET, en qualité de préfet de la région Nord - Pas-de-Calais, préfet du Nord ;

Vu la circulaire INTK1300197C du 27 juin 2013, du ministre de l'intérieur, du ministre de la réforme de l'Etat, de la décentralisation et de la fonction publique, et du ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social, relative aux modalités de renouvellement des CESER de 2013 ;

Vu l'arrêté préfectoral du 26 septembre 2013 modifié fixant la liste des organismes représentés au conseil économique, social et environnemental de la région Nord – Pas-de-Calais, le nombre de leurs représentants et, le cas échéant, les modalités particulières de leur désignation ;

Considérant l'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2015 de la réforme ferroviaire

Sur proposition du secrétaire général pour les affaires régionales par intérim ;

ARRÊTE

Article 1^{er} – L'article 1^{er} de l'arrêté du 26 septembre 2013, fixant la liste des organismes représentés au conseil économique, social et environnemental de la région Nord – Pas-de-Calais, le nombre de leurs représentants et le cas échéant les modalités particulières de leur désignation, est rédigé comme suit :

Les organismes, institutions, groupements, associations ou syndicats désignés ci-après sont appelés à pourvoir les 119 sièges du Conseil économique, social et environnemental de la région Nord-Pas-de-Calais

**1^{er} collège : Représentants des entreprises et activités professionnelles non salariées
(38 membres)**

Nombre de sièges	Rubrique	Attribution	Mode de désignation
3	<i>Pôle entreprises de réseaux</i>	• Réseau ferré : 1 siège	Par accord entre SNCF Réseau et SNCF Mobilité
		• Voies Navigables de France et Grand port maritime de Dunkerque : 1 siège	Par accord entre Voies Navigables de France et Grand port maritime de Dunkerque
		• Energie : 1 siège	Par accord entre Gaz de France, Electricité de France et Réseau de transport d'énergie

Le reste sans changement.

Article 2 – Le secrétaire général pour les affaires régionales par intérim est chargé de l'exécution du présent arrêté dont une copie sera transmise au président du conseil régional et au président du conseil économique, social et environnemental régional et qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région Nord – Pas-de-Calais.

Fait à Lille, le 20 AVR. 2015



Jean-François CORDET

Conformément aux dispositions des articles R 421-1 et R 421-5 du code de justice administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif dans le délai de 2

PRÉFET DE LA RÉGION
NORD – PAS-DE-CALAIS

Préfecture de la région
Nord – Pas-de-Calais

Secrétariat général
pour les affaires
régionales

Direction administrative
et financière
Bureau de
l'administration générale

**Arrêté préfectoral modifiant l'arrêté du 29 octobre 2013 fixant la composition nominative du
Conseil économique, social et environnemental de la région Nord – Pas-de-Calais**

Le Préfet de la région Nord-Pas-de-Calais
Préfet du Nord
Officier de la Légion d'honneur
Commandeur de l'ordre national du Mérite

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L 4134-2 et R 4134 – 1 à R 4134 – 7 ;

Vu la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement et notamment son article 250 ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements ;

Vu le décret n° 2011-112 du 17 janvier 2011 relatif à la composition et au renouvellement des conseils économiques, sociaux et environnementaux régionaux ;

Vu le décret n° 2011-832 du 12 juillet 2011 relatif à la réforme de l'agrément au titre de la protection de l'environnement et à la désignation des associations agréées, organismes et fondations reconnues d'utilité publique au sein de certaines instances ;

Vu le décret du 31 juillet 2014 portant nomination de Monsieur Jean-François CORDET en qualité de préfet de la région Nord - Pas-de-Calais, préfet du Nord ;

Vu la circulaire INTK1300197C du 27 juin 2013, du ministre de l'intérieur, du ministre de la réforme de l'Etat, de la décentralisation et de la fonction publique, et du ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social, relative aux modalités de renouvellement des CESER de 2013 ;

Vu l'arrêté préfectoral du 26 septembre 2013 modifié fixant la liste des organismes représentés au conseil économique, social et environnemental de la région Nord – Pas-de-Calais, le nombre de leurs représentants et, le cas échéant, les modalités particulières de leur désignation ;

Vu l'arrêté préfectoral du 29 octobre 2013 modifié fixant la composition nominative du conseil économique, social et environnemental de la région Nord – Pas-de-Calais ;

Vu la démission de Madame Lucette VANLAECKE, membre du 1er collège représentant les entreprises et activités professionnelles non salariées ;

Vu le décès de Monsieur Olivier VANDERSCHUEREN, membre du 2^{ème} collège représentant les organisations syndicales représentatives des salariés ;

Sur proposition du secrétaire général pour les affaires régionales par intérim ;

ARRÊTE

Article 1^{er} – L'article 1^{er} de l'arrêté du 29 octobre 2013 fixant la composition nominative du conseil économique, social et environnemental de la région Nord – Pas-de-Calais, est rédigé comme suit :

La composition des trois premiers collèges du conseil économique, social et environnemental de la région Nord – Pas-de-Calais, telle qu'elle résulte des désignations opérées par les organismes retenus à cet effet par l'arrêté susvisé du 26 septembre 2013, s'établit comme suit :

<u>1er collège : Représentant les entreprises et activités professionnelles non salariées</u> (38 membres)	
Pôle Entreprises de réseaux (3 sièges)	
Attribution	Nomination
Réseau ferré : 1 siège	<ul style="list-style-type: none">• Monsieur Francis MEYER, Directeur territorial SNCF Réseau (en remplacement de Madame Lucette VANLAECKE°)
<u>2ème collège : Représentant les organisations syndicales représentatives des salariés</u> (38 membres)	
Attribution	Nomination
Union régionale CFDT : 9 sièges	<ul style="list-style-type: none">• Monsieur PAQUENTIN Dominique(en remplacement de Monsieur Olivier VANDERSCHUEREN)

Le reste sans changement.

Article 2 – Le secrétaire général pour les affaires régionales par intérim est chargé de l'exécution du présent arrêté dont une copie sera transmise au président du conseil régional et au président du conseil économique, social et environnemental et qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région Nord – Pas-de-Calais.

Fait à Lille, le

20 AVR. 2015



Jean-François CORDET

Conformément aux dispositions des articles R 421-1 et R 421-5 du code de justice administrative, la



**ARRETE PORTANT MODIFICATION DE LA COMPOSITION NOMINATIVE DE LA
CONFERENCE DE TERRITOIRE DE METROPOLE-FLANDRE INTERIEURE**

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE NORD – PAS-DE-CALAIS

**CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR
CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE**

Vu le Code de la santé publique, et notamment ses article L. 1434-17 et R 1434-21 à -40 ;

Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 modifiée portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

Vu le décret n°2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

Vu l'arrêté du directeur général de l'ARS Nord – Pas-de-Calais en date du 28 octobre 2010 relatif à la définition des territoires de santé de la région Nord-Pas-de-Calais ;

Vu le décret du 12 septembre 2013 portant nomination de Monsieur Jean-Yves Grall en qualité de directeur général de l'agence régionale de santé (ARS) Nord - Pas-de-Calais ;

Vu le décret n°2014-1118 du 2 octobre 2014 prorogeant le mandat des membres des conférences de territoire (jusqu'au 31 mars 2016) ;

Vu l'arrêté du directeur général de l'ARS Nord-Pas-de-Calais en date du 4 janvier 2011 portant composition nominative à la conférence de territoire de Métropole-Flandre intérieure ;

Vu les arrêtés du directeur général de l'ARS Nord - Pas-de-Calais en date du 25 janvier 2011, du 11 février 2011, du 28 mars 2011, du 25 mai 2011, du 20 septembre 2011, du 3 octobre 2011, du 28 octobre 2011, du 12 avril 2012, du 11 juin 2012, du 15 novembre 2012 et du 23 mai 2013 portant modification de la composition nominative à la conférence de territoire de Métropole-Flandre intérieure ;

Sur proposition des autorités et des institutions chargées de proposer ou de désigner des membres ;

ARRETE

Article 1- L'article 1er de l'arrêté du directeur général de l'ARS du 4 janvier 2011 susvisé est modifié comme suit :

La conférence de territoire de Métropole-Flandre intérieure comprend cinquante membres au plus répartis dans chacun des collèges suivants

1° Collège des représentants des établissements de santé :

Sur proposition de la Fédération Hospitalière de France (FHF) (5 représentants) :

- **Jean-Olivier ARNAUD** (titulaire), Directeur général du centre hospitalier régional universitaire (CHRU) de Lille - Nouveau
- **Dominique PICAULT** (suppléante), Directrice adjointe du CHRU de Lille
- **Didier NONQUE** (titulaire), Directeur du centre hospitalier de Tourcoing
- **Marie-Christine PAUL** (suppléante), Directrice du centre hospitalier de Roubaix
- **Pierre PAMART** (titulaire), Directeur du centre hospitalier d'Armentières
- **Fabrice LEBURGUE** (suppléant), Directeur du centre hospitalier de Seclin
- **François-René PRUVOT** (titulaire), Président de la CME du CHRU de Lille - Nouveau
- **Daniel MATHIEU** (suppléant), Représentant CME CHRU de Lille - Nouveau
- **Christian MULLER** (titulaire), Président de la CME de l'établissement public de santé mentale (EPSM) de l'Agglomération Lilloise
- **Jean-Luc ROELANDT** (suppléant), Président de la CME de l'EPSM Lille-Métropole

Sur proposition de la Fédération de l'Hospitalisation Privée (FHP) (3 représentants) :

- **Emmanuel DECHIROT** (titulaire), Directeur général de l'hôpital privé La Louvière, Directeur général de la clinique du Parc
- **Laurent DELEMER** (suppléant), Directeur de la polyclinique du Bois
- **Jean-Pierre BEUGIN** (Titulaire), Président de la CME de la clinique de la Mitterie
- En cours de désignation (suppléant)
- **Véronique TAVERNE** (titulaire), Présidente de la CME de la clinique du Parc
- *Suppléant en cours de désignation*

Sur proposition de la Fédération des établissements hospitaliers et d'aide à la personne privés non lucratifs (FEHAP) (2 représentants) :

- **Corinne DARRE** (titulaire), Directrice du centre Espoir à Hellemmes - Nouveau
- **Laurent DELABY** (suppléant), Directeur général des hôpitaux Saint Philibert et Saint Vincent de Paul
- **Anne DECOSTER** (titulaire), Présidente de la CME de l'hôpital Saint Philibert

2° Collège des représentants des personnes morales gestionnaires des services et établissements sociaux et médico-sociaux :

Quatre représentants des personnes morales gestionnaires des services et établissements sociaux et médico-sociaux œuvrant en faveur des personnes âgées :

Sur proposition de la FHF (1 représentant) :

- Séverine LABOUE (titulaire), Directrice du groupe hospitalier Loos Haubourdin – Nouveau
- Claudine GRAVER (suppléante), Directrice EHPAD les Aulnes à HEM – Nouveau

Sur proposition du Syndicat National des Etablissements et Résidences Privés pour Personnes Agées (SYNERPA) (1 représentant) :

- Nellie PEPIN (titulaire), Directrice de la résidence La Madeleine
- Patricia DOULIEZ (suppléante), Directrice de Serviloge Le Domaine à Tourcoing

Sur proposition de l'Union Départementale des Centres Communaux d'Action Sociale (UDCCAS) du Nord (1 représentant) :

- Christian LOISON (titulaire), Vice-président du centre communal d'action sociale (CCAS) de Marquai-Barœul
- Sylvie BOUDRY (suppléante), Vice-présidente du CCAS de Tourcoing

Sur proposition de l'Union Régionale Interfédérale des Organismes Privés Sanitaires et Sociaux (URIOPSS) (1 représentant) :

- Christian PAUL (titulaire), Directeur général de l'Aide à domicile (Adar) Flandre Métropole
- Christophe MERCIER (suppléant), Directeur de l'Association de Gestion des Réalisations Madeleinoises (AGRSM)

Quatre représentants des personnes morales gestionnaires des services et établissements sociaux et médico-sociaux œuvrant en faveur des personnes handicapées :

Sur proposition de la Fédération des associations gestionnaires au service des personnes handicapées (FEGAPEI) (1 représentant) :

- Daphné BETTE (titulaire), Association « Les Papillons Blancs d'Hazebrouck et environs »
- Marie-Andrée LECLERCQ (suppléante), Directrice du service d'aide et d'accompagnement à domicile « Les Masters du Sart » à Villeneuve d'Ascq - Association des Paralysés de France

Sur proposition de l'Union Régionale des Associations de Parents d'Enfants Inadaptés (URAPEI) (1 représentant) :

- Maurice LEDUC (titulaire), Directeur de l'APEI de Roubaix-Tourcoing « Papillons Blancs »
- Sabrina KIERZUNSKA (suppléante), Directrice d'ATINORD – Nouveau

Sur proposition de l'Union Régionale Interfédérale des Organismes Privés Sanitaires et Sociaux (URIOPSS) (1 représentant) :

- Christophe ITIER (titulaire), Directeur général de l'ADNSEA
- Bruno MASSE (suppléant), Directeur général de l'association d'Action Sanitaire et Sociale de la Région de Lille (ASRL) – Nouveau

Sur proposition conjointe de la FEGAPEI, de l'URAPEI et de l'URIOPSS (1 représentant) :

- Karim LOUZANI (titulaire), Directeur du territoire métropole de l'AFEJI
- Gilles POURBAIX (suppléant), Président d'Autisme Nord

3° Collège des représentants des organismes œuvrant dans les domaines de la promotion de la santé et de la prévention ou en faveur de l'environnement et de la lutte contre la précarité :

- Denise CACHEUX (titulaire), Union régionale des centres sociaux Nord-Pas-de-Calais
- Alain DECONYNCK (suppléant), Association Les Petits Frères des Pauvres
- Christian DHERBOMEZ (titulaire), Fédération nationale d'hébergements VIH et autres pathologies
- Marie VILLEZ (suppléante), Représentante de l'association GRANITeA Nord-Pas-de-Calais
- Olivier MASSON (titulaire), Directeur du groupement de coopération médico-sociale, centre ressources autismes
- Isabelle BRUAND (suppléante), Coordinatrice régionale, Médecins du Monde Nord-Pas-de-Calais - Nouveau

4° Collège des représentants des professionnels de santé libéraux :

Trois représentants des médecins désignés par l'Union Régionale des Professionnels de Santé Médecins :

- Jean-Luc DEHAENE (titulaire)
- Maryse DEFRANCE (suppléante)
- Yves VERHAEGHE (titulaire)
- Bertrand DEMORY (suppléant)
- Jean-Paul KORNOBIS (titulaire)
- Christophe VANDORPE (suppléant)

Un représentant des pharmaciens :

- En attente de désignation (titulaire), Fédération des syndicats pharmaceutiques de France région Nord-Pas-de-Calais
- En attente de désignation (suppléant), Fédération des syndicats pharmaceutiques de France région Nord-Pas-de-Calais

Un représentant des infirmiers désigné par l'Union Régionale des Professionnels de Santé Infirmiers :

- Régis DUCATEZ (titulaire) – **Nouveau**
- Caroline DEWAS (suppléante)

Un représentant des chirurgiens-dentistes :

- En attente de désignation (titulaire)
- En attente de désignation (suppléant)

Un représentant des internes en médecine :

- Ramy AZZOUZ (titulaire), Association des internes de médecine générale de Lille - **Nouveau**
- Louise DEVILLERS (suppléante), Association des internes de médecine générale de Lille - **Nouveau**

5° Collège des représentants des centres de santé, maisons de santé, pôles de santé et réseaux de santé :

- Marina LAZZARI (titulaire), Coordinatrice au réseau santé solidarité Lille Métropole
- Christian MATTON (suppléant), Médecin généraliste attaché au réseau santé solidarité Lille Métropole
- Bertrand RIFF (titulaire), Médecin attaché à la maison dispersée de santé de Lille-Moulin
- Marie-Jeanne MARTIN (suppléante), Médecin attaché à la maison dispersée de santé de Lille-Moulin

6° Représentant des établissements assurant des activités de soins à domicile :

Sur proposition de la Fédération Nationale des établissements d'hospitalisation à domicile (FNEHAD) :

- Pierre HAGNERE (titulaire), Directeur Adjoint de l'HAD Santélylys (Loos) – **Nouveau**
- Suppléant en attente de désignation

7° Représentant des services de santé au travail :

Sur proposition de la directrice régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi :

- Louis-Marie HARDY (titulaire), Directeur général du pôle santé travail métropole nord
- Stéphanie LUBREZ (suppléante), Association de santé au travail 62/59

8° Collège des représentants des usagers désignés sur proposition des associations les représentant :

Cinq représentants des associations agréées conformément à l'article L. 1114-1 du code de la santé publique au niveau régional ou au niveau national, dont une association œuvrant dans le secteur médico-social :

- Robert HOUZE (titulaire), Représentant du CISS Nord-Pas-de-Calais
- Saida KECHACHA-MAACHI (suppléante), Représentante du CISS Nord-Pas-de-Calais
- Alain MARTEL (titulaire), Association française des sclérosés en plaques – Nouveau
- Emmanuelle DELELIGNE (Suppléante), Association française des sclérosés en plaques – Nouveau
- Anita FONTAINE (titulaire), Directrice du nouveau planning familial de Lille
- Lucie VIDAL (suppléante), Coordinatrice au nouveau planning familial de Lille
- Janine FIEVET (titulaire), Présidente de l'Union régionale du Nord des associations de retraités (URNAR) Nord-Pas-de-Calais
- Edmond CARREZ (suppléant), URNAR Nord-Pas-de-Calais
- Frédéric SANCHE (titulaire), Association R'éveil – AFTC Nord-Pas-de-Calais
- Myriam CATTOIRE-MOLDERS (suppléante), Présidente de l'Association R'éveil – AFTC Nord-Pas-de-Calais

Trois représentants des associations des personnes handicapées ou des associations de retraités et personnes âgées :

Sur proposition du conseil départemental des personnes handicapées du Nord (2 représentants) :

- Maurice DUPAS (titulaire), Union nationale des amis et familles des malades psychiques (UNAFAM)
- Christophe CARON (suppléant), Sourdmédia
- Lahanissa ABED-MADI (titulaire), Association des Paralysés de France (APF)
- Fanny CARION (suppléante), Association Voir ensemble

Sur proposition du comité départemental des retraités et personnes âgées du Nord (1 représentant) :

- Jean-Pierre LAVIEVILLE (titulaire), Union départementale des syndicats du Nord – Force Ouvrière
- Lucie CLAEYS (suppléante), Union interprofessionnelle des retraités CGT

9° Collège des représentants des collectivités territoriales et de leurs groupements :

Un conseiller régional désigné par le président du conseil régional :

- Eric CORBEAUX (titulaire)
- Francine HERBAUT-DAUPTAIN (suppléante)

Deux représentants des communautés mentionnées aux articles L. 5214-1, L. 5215-1 ou L. 5216-1 du code général des collectivités territoriales désignés par l'Assemblée des communautés de France :

- En attente de désignation (titulaire)
- En attente de désignation (suppléant)
- En attente de désignation (titulaire)
- En attente de désignation (suppléant)

Deux représentants des communes désignés par l'Association des maires de France :

- En attente de désignation (titulaire)
- En attente de désignation (suppléant)
- En attente de désignation (titulaire)
- En attente de désignation (suppléant)

Deux représentants de conseils départementaux désignés par leur assemblée délibérante :

- En attente de désignation (titulaire)
- En attente de désignation (suppléant)
- En attente de désignation (titulaire)
- En attente de désignation (suppléant)

10° Représentant de l'ordre des médecins désigné par le président du conseil régional de l'ordre :

- Martine LEFEBVRE (titulaire), conseil régional Nord-Pas-de-Calais de l'Ordre national des médecins
- Isabelle LAMBERT (suppléante), Présidente du conseil régional Nord-Pas-de-Calais de l'Ordre national des médecins

11° Collège des personnalités qualifiées :

- Eric LARTIGAU, Professeur de radiothérapie à l'Université de Lille 2
- Nathalie COULON, Docteur en psychologie à l'Université de Lille 3

Article 2 – Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 3 La directrice de la mission des affaires publiques et institutionnelles est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Nord – Pas-de-Calais.

Fait à Lille, le 27 avril 2015


Dr Jean-Yves Grall



**ARRETE PORTANT MODIFICATION DE LA COMPOSITION NOMINATIVE DE LA
CONFERENCE DE TERRITOIRE DU LITTORAL**

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE NORD – PAS-DE-CALAIS

**CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR
CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE**

Vu le code de la santé publique, et notamment son article L. 1434-17 et R. 1434-21 à -40 ;

Vu la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 modifiée portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

Vu le décret n°2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

Vu l'arrêté du directeur général de l'ARS Nord – Pas-de-Calais en date du 28 octobre 2010 relatif à la définition des territoires de santé de la région Nord-Pas-de-Calais ;

Vu l'arrêté du directeur général de l'ARS Nord – Pas-de-Calais en date du 4 janvier 2011 portant composition nominative de la conférence de territoire du Littoral ;

Vu le décret du 12 septembre 2013 portant nomination de Monsieur Jean-Yves Grall en qualité de directeur général de l'agence régionale de santé (ARS) Nord - Pas-de-Calais ;

Vu le décret n°2014-118 du 2 octobre 2014 prorogeant le mandat des Conférences de territoire jusqu'au 31 mars 2016

Vu les arrêtés du directeur général de l'ARS en date du 25 janvier 2011, du 11 février 2011, du 28 mars 2011, du 25 mai 2011, du 17 juin 2011, du 2 mai 2012, du 23 mai 2012, du 29 novembre 2012, du 23 mai 2013, du 31 octobre 2013, du 13 janvier 2014 et du 25 mars 2014 portant modification de la composition nominative de la conférence de territoire du Littoral ;

Sur proposition des autorités et des institutions chargées de proposer ou de désigner des membres :

A R R E T E

Article 1- L'article 1er de l'arrêté du directeur général de l'ARS du 4 janvier 2011 susvisé est modifié comme suit :

La conférence de territoire du Littoral comprend cinquante membres au plus répartis dans chacun des collèges suivants :

1° Collège des représentants des établissements de santé :

Sur proposition de la Fédération Hospitalière de France (FHF) (5 représentants) :

- Jean Michel HUE (Titulaire), Directeur du CH Dunkerque - Nouveau
- Philippe MERLAUD (suppléant), Directeur des CH de Saint Omer et Aire-sur-la-Lys
- Yves MARLIER (titulaire), Directeur du CH de Boulogne-sur-Mer
- Bruno DELATTRE (suppléant), Directeur de l'EPSM de Camiers - Nouveau
- Jean-Charles AISENFARB (titulaire), Président de la CME du centre hospitalier de Dunkerque
- Pierre PARESYS (suppléant), Président de la CME de l'EPSM des Flandres
- Stéphane CHOCHOIS (titulaire), Président de la CME du CH de Boulogne-sur-Mer
- Karim HABI KHABI (suppléant), Président de la CME du CH de l'Arrondissement de Montreuil
- Rémy DUMONT (Titulaire), Président de la CME du CH de Calais - Nouveau
- Ziad KHODR (suppléant), Président de la CME du CH de la région de Saint-Omer Nouveau

Sur proposition de la Fédération de l'Hospitalisation Privée (FHP) (3 représentants) :

- Olivier VERRIEZ (titulaire), Directeur du Centre MCO côte d'Opale
- Yannick MORTAIN (suppléant), Directeur Clinique de Flandre
- Audrey DARRAS (titulaire), Directrice de la Clinique des Acacias
- David FLEYRAT (suppléant), Directeur de la Clinique de St Omer
- Abdellatif BERTAL (titulaire), Président de la CME du Centre M.C.O Côte d'Opale
- Frédéric LEFEBVRE (suppléant), Président de la CME de la Clinique du Virval

Sur proposition de la Fédération des établissements hospitaliers et d'aide à la personne privés non lucratifs (FEHAP) (2 représentants) :

- Benoît DOLLE (titulaire), Directeur général de la Fondation Hopale
- Cécile GOZÉ (suppléante), Directrice de la Polyclinique de Grande-Synthe - Nouveau
- Frédéric CHARLATÉ (titulaire), Président de la CME à la Fondation Hopale à Berck-sur-Mer
- Jean-François JEU (suppléant), Président de CME de la Polyclinique de Grande-Synthe

2° Collège des représentants des personnes morales gestionnaires des services et établissements sociaux et médico-sociaux :

Quatre représentants des personnes morales gestionnaires des services et établissements sociaux et médico-sociaux œuvrant en faveur des personnes âgées

Sur proposition de la FHF (1 représentant) :

- Philippe SARRIS (Titulaire), Directeur-Adjoint du CH de l'Arrondissement de Montreuil - **Nouveau**
- Jean-Marc DAMMAREZ (suppléant), Directeur de l'EHPAD Olivier Varlet à Bourbourg

Sur proposition du Syndicat National des Etablissements et Résidences Privés pour Personnes Agées (SYNERPA) (1 représentant) :

- Christian LAVOGEZ (titulaire), Directeur de l'EHPAD «Les Jardins d'Arcadie» à Saint-Martin-lès-Boulogne
- Richard SPEHNER (suppléant), Directeur de l'EHPAD « La Fontaine Médicis » à Cucq

Sur proposition de l'Union Départementale des Centres Communaux d'Action Sociale (UDCCAS) du Pas-de-Calais (1 représentant) :

- Elisabeth LEDOUX (titulaire), Infirmière coordinatrice du service de soins Infirmiers à domicile (SSIAD) du centre communal d'action sociale (CCAS) de Boulogne-sur-Mer
- Annie ADANCOURT (suppléante), Présidente de l'Union Départementale des CCAS/CIAS du Pas-de-Calais

Sur proposition de l'Union Régionale Interfédérale des Organismes Privés Sanitaires et Sociaux (URIOPSS) (1 représentant) :

- Christiane MARTEL (titulaire), Présidente de l'Union départementale de l'aide, des soins et des services aux domiciles du Pas-de-Calais (UNA) et de l'Association de soins et services à domicile de Saint-Omer (ASSAD)
- Rodrigue COEUGNET (suppléant), Directeur d'EHPAD à Desvres et Caffiers – **Nouveau**

Quatre représentants des personnes morales gestionnaires des services et établissements sociaux et médico-sociaux œuvrant en faveur des personnes handicapées :

Sur proposition de la Fédération des associations gestionnaires au service des personnes handicapées (FEGAPEI) (1 représentant) :

- Richard CZAJKOWSKI (titulaire), Directeur du Groupement des APEI d'Arras et Montreuil-sur-Mer
- Franck DECOOL (suppléant), Directeur de l'institut médico-éducatif de Longuenesse - La Vie Active

Sur proposition de l'Union Régionale des Associations de Parents d'Enfants Inadaptés (URAPEI) (1 représentant) :

- Dominique WIART (titulaire), Directeur de l'APEI de Dunkerque « Les Papillons Blancs »
- Pascale LACHARRIERE (suppléante), Directrice de l'APEI Saint-Omer - Nouveau

Sur proposition de l'Union Régionale Interfédérale des Organismes Privés Sanitaires et Sociaux (URIOPSS) (1 représentant) :

- Eric NANINCK (titulaire), Directeur général de l'association CAZIN-PERROCHAUD
- Gilles CANET (suppléant), Directeur de l'Aide aux Personnes à Handicap Moteur (APAHM)

Sur proposition conjointe de la FEGAPEI, de l'URAPEI et de l'URIOPSS (1 représentant) :

- Franck SPICHT (titulaire), Directeur du territoire Littoral Est de l'AFEJI
- Amélie MOREL (Suppléante) Directrice du centre UGECAM « La Mollière » à Berck-sur-Mer – Nouveau

3° Collège des représentants des organismes œuvrant dans les domaines de la promotion de la santé et de la prévention ou en faveur de l'environnement et de la lutte contre la précarité :

- Marie-Paule HOCQUET (titulaire), Vice-présidente de l'Assemblée de Défense de l'Environnement du Littoral Flandre-Artois (ADELFA)
- Jean SENAME (suppléant), Assemblée de Défense de l'Environnement du Littoral Flandre-Artois (ADELFA)
- François CHOVAUX (titulaire), Directeur de l'Association Blanzzy-Pourre de Boulogne-sur-Mer – Nouveau
- Pascal THIEBAUX (suppléant), Secours Populaire Français
- Florence FERFILLE (titulaire), Adosen Prévention Santé MGEN
- Isabelle BRUAND (suppléante), Coordinatrice régionale, Médecins du Monde Nord-Pas-de-Calais

4° Collège des représentants des professionnels de santé libéraux :

Trois représentants des médecins désignés par l'Union Régionale des Professionnels de Santé Médecins Libéraux :

- François CHATILLON (titulaire) – Nouveau
- Franco GRACEFFA (suppléant) – Nouveau
- Jean-Christophe DELESALLE (titulaire)
- Françoise REMBERT-SAGOT (suppléant)
- Dominique DUTHOIT (titulaire)
- Pierre CORIN (suppléant)

Un représentant des infirmiers désigné par l'Union Régional des Professionnels de santé Infirmiers :

- Armand DEVIGNES (titulaire)
- Arnaud VERGOOTE (suppléant)

Un représentant des pharmaciens :

- Jean-Marc LEBECQUE (titulaire), Fédération des Syndicats Pharmaceutiques de France – région Nord-Pas-de-Calais – Nouveau
- Jean-Michel WARGNEZ (suppléant), Fédération des Syndicats Pharmaceutiques de France – région Nord-Pas-de-Calais – Nouveau

Un représentant des masseurs-kinésithérapeutes :

- Lionel JOURDON (titulaire), Fédération française des masseurs-kinésithérapeutes rééducateurs (FFMKR) Pas-de-Calais
- Thierry QUETTIER (suppléant), FFMKR Pas-de-Calais

Un représentant des internes en médecine de la ou des subdivisions situées sur le territoire de la conférence :

- Gauthier CHANTREL (titulaire), Association des internes en médecine générale de Lille (AIMGL)
- Ramy AZZOUZ (suppléant), Association des internes en médecine générale de Lille (AIMGL) – Nouveau

5° Collège des représentants des centres de santé, maisons de santé, pôles de santé et réseaux de santé :

- *En attente de désignation du titulaire*
- *En attente de désignation du suppléant*
- Françoise DUVIEUBOURG (titulaire), Directrice de l'Action Sociale et des Solidarités, représentante du centre de soins infirmiers de Coudekerque-Branche
- Eric MICHALAK (suppléant), Responsable du centre de soins Simone Delmaere de Coudekerque-Branche

6° Représentant des établissements assurant des activités de soins à domicile :

Sur proposition de la Fédération Nationale des établissements d'hospitalisation à domicile (FNEHAD) :

- Marc BATTEZ (titulaire), Directeur de l'HAD Calais – Saint Omer – Nouveau
- Laurence SGARD (suppléante), Cadre de santé à l'HAD Calais – Saint Omer – Nouveau

7° Représentant des services de santé au travail :

Sur proposition de la directrice régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi :

- Véronique ALEXANDRE (titulaire), Directrice du Centre de Santé au Travail de Dunkerque
- Sophie AUBRUN (suppléante), Médecin du Travail, ASTIL 62

8° Collège des représentants des usagers :

Cinq représentants des associations agréées conformément à l'article L. 1114-1 du code de la santé publique au niveau régional ou au niveau national, dont une association œuvrant dans le secteur médico-social :

- Jean LOGIER (titulaire), Représentant du CISS Nord-Pas-de-Calais, Responsable de l'Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité (ADMD)
- Jean-Maurice ALBAUT (suppléant), Représentant du CISS Nord-Pas-de-Calais, CPAM de Boulogne-Calais
- Monique DALLERY (titulaire), Fédération des Insuffisants Rénaux (FNAIR)
- Caroline EVRARD (suppléante), Fédération des Insuffisants Rénaux (FNAIR)
- Katherine DANIEL (titulaire), Directrice de l'ADIS – ACT 59/62
- Christelle BAILLET (suppléante), Coordinatrice à l'ADIS – ACT 59/62
- Odile ANNOTA (titulaire), Opale Autisme 62
- Claudie DUQUENOY (suppléante), Opale Autisme 62
- Monique FAURE (titulaire), Association d'Entraide aux Malades Traumatisés Crâniens et autres cérébrolésés et aux familles (AEMTC)
- Valérie SELLIER (suppléante), Association d'Entraide aux Malades Traumatisés Crâniens et autres cérébrolésés et aux familles (AEMTC)

Trois représentants des associations des personnes handicapées ou des associations de retraités et personnes âgées :

Sur proposition du comité départemental des retraités et personnes âgées du Nord (1 représentant) :

- Alain PERSYN (titulaire), Union Nationale des Associations de Retraités et Pensionnés CFTC
- Antoine DECLEMY (suppléant), Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles du Nord

Sur proposition du conseil départemental des personnes handicapées du Pas-de-Calais (1 représentant) :

- Brigitte DORÉ (titulaire), Directrice générale de l'UDAPEI 62, Vice-présidente du CDCPH 62
- Christian BRELINSKI (suppléant), Association Jules Catoire

Sur proposition du comité départemental des retraités et personnes âgées du Pas-de-Calais (1) :

- Georges BOUCHART (titulaire), Fédération Générale des Retraités de la Fonction Publique
- Gérard WACQUET (suppléant), Union Syndicale des retraités CGT – Nouveau

9° Collège des représentants des collectivités territoriales et de leurs groupements :

Un conseiller régional désigné par le président du conseil régional :

- Catherine BOURGEOIS (titulaire)
- Jean-François RAPIN (suppléant)

Deux représentants des communautés mentionnées aux articles L. 5214-1, L. 5215-1 ou L. 5216-1 du code général des collectivités territoriales désignés par l'Assemblée des communautés de France :

- *En attente de désignation du titulaire*
- *En attente de désignation du suppléant*
- *En attente de désignation du titulaire*
- *En attente de désignation du suppléant*

Deux représentants des communes désignés par l'Association des maires de France :

- *En attente de désignation du titulaire*
- *En attente de désignation du suppléant*
- *En attente de désignation du titulaire*
- *En attente de désignation du suppléant*

Deux représentants des conseils départementaux désignés par leur assemblée délibérante :

- *En attente de désignation du titulaire*
- *En attente de désignation du suppléant*
- *En attente de désignation du titulaire*
- *En attente de désignation du suppléant*

10° Représentant de l'ordre des médecins :

- Pascal DUBUS (titulaire)
- René-Claude DACQUIGNY (suppléant)

11° Collège des personnalités qualifiées :

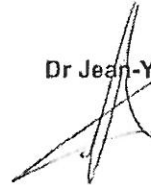
- **Henri DELBECQUE**, Président de la Coordination Régionale pour les Soins Palliatifs
- **Marie-Laure FORZY**, Coordinatrice de l'Association OPALINE 62

Article 2 – Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 3 – La directrice de la mission des affaires publiques et institutionnelles est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Nord – Pas-de-Calais.

Fait à Lille, 27 avril 2015

Dr Jean-Yves Grall





**ARRETE PORTANT MODIFICATION DE LA COMPOSITION NOMINATIVE DE LA
CONFERENCE DE TERRITOIRE DU HAINAUT-CAMBRESIS**

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE NORD – PAS-DE-CALAIS

**CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR
CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE**

Vu le Code de la santé publique, et notamment ses article L. 1434-17 et R. 1434-21 à 40 ;

Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 modifiée portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

Vu le décret n°2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

Vu le décret du 12 septembre 2013 portant nomination de Monsieur Jean-Yves Grall en qualité de directeur général de l'agence régionale de santé (ARS) Nord - Pas-de-Calais ;

Vu le décret n° 2014-118 du 2 octobre 2014 prorogeant le mandat des membres des conférences de territoire (jusqu'au 31 mars 2016) ;

Vu l'arrêté du directeur général de l'ARS Nord - Pas-de-Calais en date du 28 octobre 2010 relatif à la définition des territoires de santé de la région Nord - Pas-de-Calais ;

Vu l'arrêté du directeur général de l'ARS Nord - Pas-de-Calais en date du 4 janvier 2011 portant composition nominative à la conférence de territoire du Hainaut-Cambrésis ;

Vu les arrêtés du directeur général de l'ARS Nord-Pas-de-Calais en date du 25 janvier 2011, du 11 février 2011, du 25 mai 2011, du 3 octobre 2011, du 12 avril 2012, du 11 juin 2012, du 23 mai 2013 et du 3 octobre 2013 portant modification de la composition nominative à la conférence de territoire du Hainaut-Cambrésis ;

Sur proposition des autorités et des institutions chargées de proposer ou de désigner des membres ;

A R R E T E

Article 1 – L'article 1^{er} de l'arrêté du directeur général de l'ARS Nord – Pas-de-Calais du 4 janvier 2011 susvisé est modifié comme suit :

La conférence de territoire du Hainaut-Cambrésis comprend cinquante membres au plus répartis dans chacun des collèges suivants :

1° Collège des représentants des établissements de santé :

Sur proposition de la Fédération Hospitalière de France (FHF) (5 représentants) :

- Philippe JAHAN (titulaire), Directeur du Centre Hospitalier de Valenciennes
- Philippe LEGROS (suppléant), Directeur du CH de Cambrai
- Marie-Pierre BONGIOVANNI-VERGEZ (titulaire), Directrice du CH de Sambre-Avesnois
- Serge GUNST (suppléant), Directeur du CH d'Avesnes
- Nathalie BROHETTE (Titulaire), Présidente de la CME du CH de Saint Amand-les-Eaux
- Khaled IDRISSE MACHICHI (suppléant), Président de la CME du CH de Cambrai
- Jacques YGUEL (titulaire), Président de la CME du CH d'Avesnes - Nouveau
- Pascale COLEAUX (suppléante), Présidente de la CME du CH de Le Quesnoy - Nouveau
- Philippe PARADIS (titulaire), Président de la CME du CH Sambre-Avesnois
- Philippe CUINGNET (suppléant), Président de la CME du CH de Valenciennes

Sur proposition de la Fédération de l'Hospitalisation Privée (FHP) (3 représentants) :

- Olivier DEVRIENDT (titulaire), Directeur de la Polyclinique du parc de St Saulve
- Kami MAHMOUDI (suppléant), Directeur de la Clinique du Cambrésis
- Joël CLICHE (titulaire), Directeur de la Clinique Saint Roch à Cambrai
- Jean VILLETTE (suppléant), *Directeur de la Polyclinique Val de Sambre*
- Luc GARCETTE (titulaire), Président de la CME clinique St-Saulve
- Arnaud AULIARD (suppléant), Président CME Centre les dentellières - Nouveau

Sur proposition de la Fédération des établissements hospitaliers et d'aide à la personne privés non lucratifs (FEHAP) (2 représentants) :

- Michel TROLLE (titulaire), Directeur du Centre de Rééducation Fonctionnel l'Adapt
- Franck DUPONCHELLE (suppléant), Directeur de la Clinique Sainte Marie
- Didier CAPARROS (titulaire), Président de la CME de la Polyclinique médico-chirurgicale Teissier
- Jean-Paul MOREL (suppléant), Président de la CME du Centre de SSR « Les Abeilles »

2° Collège des représentants des personnes morales gestionnaires des services et établissements sociaux et médico-sociaux :

Quatre représentants des personnes morales gestionnaires des services et établissements sociaux et médico-sociaux œuvrant en faveur des personnes âgées :

Sur proposition de la FHF (1 représentant) :

- Guy DUSAUTOIR (titulaire), Directeur du CH de Le Quesnoy
- Franck BRIDOUX (suppléant), Directeur de l'EHPAD Dronsart

Sur proposition du Syndicat National des Etablissements et Résidences Privés pour Personnes Agées (SYNERPA) (1 représentant) :

- Didier CYMERMAN (titulaire), Directeur de la Résidence « Les Edelweiss » à Neuville-Saint-Rémy
- Julien COLLET (suppléant), Directeur de la Résidence « Louis Aragon » à Douchy Les Mines

Sur proposition de l'Union Départementale des Centres Communaux d'Action Sociale (UDCCAS) du Nord (1 représentant) :

- Jean-Louis PIHET (titulaire), Directeur du centre communal d'action sociale (CCAS) de Feignies
- Fabien MARIEZ (suppléant), Directeur du CCAS de Fourmies

Sur proposition de l'Union Régionale Interfédérale des Organismes Privés Sanitaires et Sociaux (URIOPSS) (1 représentant) :

- Jean-Louis PLAYE (titulaire), Président de l'Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR) Cambrai-Est, Directeur général de l'Association cambrésienne pour la création d'équipements médico-sociaux (ACCES)
- Catherine BRUNIN (suppléante), Directrice du Complexe EHPAD Maubeuge-Avesnois, Association Temps de Vie

Quatre représentants des personnes morales gestionnaires des services et établissements sociaux et médico-sociaux œuvrant en faveur des personnes handicapées :

Sur proposition de la Fédération des associations gestionnaires au service des personnes handicapées (FEGAPEI) (1 représentant) :

- Hervé CHRETIEN (titulaire) Directeur du territoire du Hainaut-Cambrésis AFEJL - Nouveau
- Nicole LOPEZ (suppléante) Directrice ITEP/SESSAD de Cambrai ALEFPA - Nouveau

Sur proposition de l'Union Régionale des Associations de Parents d'Enfants Inadaptés (URAPEI) (1 représentant) :

- André CROMBEZ (Titulaire), Directeur de l'APEI de Denain - Nouveau
- Benoît RIVET, (suppléant), Directeur APEI de Cambrai - Nouveau

Sur proposition de l'Union Régionale Interfédérale des Organismes Privés Sanitaires et Sociaux (URIOPSS) (1 représentant) :

- Youcef BOUDJEMAÏ (titulaire), Directeur de La Maison des Enfants de Trélon - Nouveau
- Annia OZIMEK (suppléante), Directrice du Foyer de vie Les Boîtes, Union des Aveugles et Déficients Visuels

Sur proposition conjointe de la FEGAPEI, de l'URAPEI et de l'URIOPSS (1 représentant) :

- Véronique ROBIQUET (titulaire), Directrice générale de l'Association pour adultes et jeunes handicapés (APAJH) du Nord - Nouveau
- Emmanuel COURTIN (suppléant), Directeur du foyer « Notre Dame » à Aubry du Hainaut - Association d'Action Sanitaire et Sociale de la Région de Lille (ASRL)

3° Collège des représentants des organismes œuvrant dans les domaines de la promotion de la santé et de la prévention ou en faveur de l'environnement et de la lutte contre la précarité :

- Steve KUZMA (titulaire), Directeur de La Ferme du Major
- Hélène KEMPF (suppléante), Union Régionale Nord-Pas-de-Calais des Centres Sociaux
- Philippe GIAFFERI (titulaire), Association Alzheimer Domicile
- Lydie LEROY (suppléante), Nouveau planning familial du Cambrésis
- Jean-Marie BRUNNIN (titulaire), Association GRANITeA Nord-Pas-de-Calais
- Laurence LABOUCHE (suppléante), Association Régionale pour la Promotion de l'Action Médico-sociale Précoce

4° Collège des représentants des professionnels de santé libéraux :

Trois représentants des médecins désignés par l'Union Régionale des Professionnels de Santé Médecins :

- Gilles ROESCH (titulaire)
- Bertrand STALNIKIEWICK (suppléant)
- Pierre-Marie COQUET (titulaire)
- Jean-Pierre URBAIN (suppléant)
- Eliane SIMONOT (titulaire)

Un représentant des infirmiers désigné par l'Union Régionale des Professionnels de Santé Infirmiers :

- Béatrice BEN (titulaire)
- Jean-Yves MARQUAILLE (suppléant) - Nouveau

Un représentant des pharmaciens :

- Thierry LECOCQ (titulaire), Fédération des Syndicats Pharmaceutiques de France – Région Nord-Pas-de-Calais
- Jérôme CATTIAUX (suppléant), Fédération des Syndicats Pharmaceutiques de France – Région Nord-Pas-de-Calais

Un représentant des sages-femmes :

- Sophie LECOURT (titulaire), Organisation Nationale du Syndicat des Sages-femmes
- Anne-Marie GIRARDOT (suppléante), Organisation Nationale du Syndicat des Sages-femmes

Représentant des internes en médecine de la ou des subdivisions situées sur le territoire de la conférence, désigné par une organisation qui les représente :

- Simon GAUDIER (titulaire), Association des internes de médecine générale de Lille
- Pierre-François ANGRAND (suppléant), AIMGL

5° Collège des représentants des centres de santé, maisons de santé, pôles de santé et réseaux de santé :

- Nicole ESCOUFLAIRE-BERTRAND (titulaire), Médecin coordonnateur du Réseau DIABHAINAUT
- Sabine TIRELLI (suppléante), Coordinatrice au sein du Réseau DIABHAINAUT
- André RYCKEBOER (titulaire), Médecin attaché au centre de soins infirmiers d'Escautpont
- Marie-Françoise WAWRZYNIAK (suppléante), Médecin attaché au centre de santé de Wallers

6° Représentant des établissements assurant des activités de soins à domicile :

Sur proposition de la Fédération Nationale des établissements d'hospitalisation à domicile (FNEHAD) :

- Abdelhafid BOUAZIZ (titulaire), Directeur des HAD de Douai et Cambrai - Nouveau
- Gilbert RUELLE (suppléant), Infirmier général adjoint au sein de l'HAD du Hainaut

7° Représentant des services de santé au travail :

Sur proposition de la directrice régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi :

- Paule LEBECQ (titulaire), Directrice du service de santé au travail de l'arrondissement de Valenciennes
- Gilles FOMBONNE (suppléant), Médecin du travail du service de santé au travail de Louvroil

8° Collège des représentants des usagers :

Cinq représentants des associations agréées conformément à l'article L. 1114-1 du code de la santé publique au niveau régional ou au niveau national, dont une association œuvrant dans le secteur médico-social :

- Marcel DURIEZ (titulaire), Représentant du CISS Nord-Pas-de-Calais, Association des Paralysés de France
- Jean-Pierre BLOIS (suppléant), Représentant du CISS Nord-Pas-de-Calais, Alliance Maladies-Rares
- Désiré MAECK (titulaire), Association des Diabétiques Hainaut-Cambrésis
- Ingrid LEMAIRE (suppléante), Association des Diabétiques Hainaut-Cambrésis
- *En attente de désignation du titulaire*
- Myriam LEGRAND (suppléante), Association Vie Libre Département du Nord
- Pierre HOURIEZ (titulaire), Administrateur de l'Union des Aveugles et Déficients Visuels du Nord
- Jean MARGERIN (suppléant), Union des Aveugles et Déficients Visuels du Nord
- Hervé FACON (titulaire), Fédération Régionale Nord-Pas-de-Calais « Familles Rurales »
- Thierry TAINE (suppléant), Fédération Régionale Nord-Pas-de-Calais « Familles Rurales »

Trois représentants des associations des personnes handicapées ou des associations de retraités et personnes âgées:

Sur proposition du conseil départemental des personnes handicapées du Nord (1 représentant) :

- Dorothee NONQUE (titulaire), Sourdmédia
- Jacques MEUTER (suppléant), APEI Maubeuge

Sur proposition du comité départemental des retraités et personnes âgées du Nord (2 représentants) :

- Jean-Pierre CANY (titulaire), Fédération des Clubs Ruraux des Aînés
- *En attente de désignation du suppléant*
- Henri DOUAY (titulaire), Union des Syndicats CFDT de Retraités de la Région Nord

9° Collège des représentants des collectivités territoriales et de leurs groupements :

Un conseiller régional désigné par le président du conseil régional :

- Christine BATTEUX (titulaire)
- Corinne DONNAINT (suppléante)

Deux représentants des communautés mentionnées aux articles L. 5214-1, L. 5215-1 ou L. 5216-1 du code général des collectivités territoriales désignés par l'Assemblée des communautés de France :

- En attente de désignation du titulaire,
- En attente de désignation du suppléant,
- En attente de désignation du titulaire,
- En attente de désignation du suppléant,

Deux représentants des communes désignés par l'association des maires de France :

- En attente de désignation du titulaire,
- En attente de désignation du suppléant,
- En attente de désignation du titulaire,
- En attente de désignation du suppléant,

Deux représentants de conseils généraux désignés par leur assemblée délibérante :

- En attente de désignation du titulaire,
- En attente de désignation du suppléant,
- En attente de désignation du titulaire,
- En attente de désignation du suppléant,

10° Représentant de l'ordre des médecins :

- Jocelyne GILSKI (titulaire)
- Bénéaissa AGRAOU (suppléant)

11° Collège des personnalités qualifiées :

- Gérard BOUILHOL, Président de l'Association EMERA
- Martine LEFEVBRE, Présidente de la Fédération Régionale de Recherche en Psychiatrie et Santé Mentale

Article 2 – Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 3 – La directrice de la mission des affaires publiques et institutionnelles est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Nord – Pas-de-Calais.

Fait à Lille, le 27 avril 2015

Dr Jean-Yves Grall

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized representation of the name 'Jean-Yves Grall'.



**ARRETE PORTANT MODIFICATION DE LA COMPOSITION NOMINATIVE DE LA
CONFERENCE DE TERRITOIRE DE L'ARTOIS-DOUAISIS**

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE NORD – PAS-DE-CALAIS

CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR

CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

Vu le code de la santé publique, et notamment ses article L. 1434-17 et R.1434-21 à -40 ;

Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 modifiée portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

Vu le décret n°2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

Vu le décret du 12 septembre 2013 portant nomination de Monsieur Jean-Yves Grall en qualité de directeur général de l'agence régionale de santé Nord - Pas-de-Calais ;

Vu le décret n°2014-1118 du 2 octobre 2014 prorogeant le mandat des membres des conférences de territoire (jusqu'au 31 mars 2016) ;

Vu l'arrêté du directeur général de l'ARS Nord – Pas-de-Calais en date du 28 octobre 2010 relatif à la définition des territoires de santé de la région Nord-Pas-de-Calais ;

Vu l'arrêté du directeur général de l'ARS Nord-Pas-de-Calais en date du 4 janvier 2011 portant composition nominative à la conférence de territoire de l'Artois-Douaisis.

Vu les arrêtés du directeur général de l'ARS Nord - Pas-de-Calais en date du 25 janvier 2011, du 11 février 2011, du 25 mai 2011, du 3 octobre 2011, du 2 mai 2012, du 11 juin 2012, du 26 avril 2013, du 23 mai 2013 et 13 décembre 2013 portant modification de la composition nominative à la conférence de territoire de l'Artois-Douaisis ;

Sur proposition des autorités et des institutions chargées de proposer ou de désigner des membres ;

Article 1- L'article 1er de l'arrêté du directeur général de l'ARS du 4 janvier 2011 susvisé est modifié comme suit :

La conférence de territoire de l'Artois-Douaisis comprend cinquante membres au plus répartis dans chacun des collèges suivants

1° Collège des représentants des établissements de santé :

Sur proposition de la Fédération Hospitalière de France (FHF) (4 représentants) :

- Marie-Odile SAILLARD (titulaire), Directrice du centre hospitalier d'Arras
- en attente de désignation du suppléant
- Edmond MACKOWIAK (titulaire), Directeur du centre hospitalier de Lens
- Patrick JACSON (suppléant), Directeur du centre hospitalier de Béthune
- Renaud DOGIMONT (titulaire), Directeur du centre hospitalier de Douai - Nouveau
- Lionel CARRE (suppléant), Directeur de l'EPSM Val de Lys - Nouveau
- Pierre VALETTE (titulaire), Président de la CME du centre hospitalier d'Arras - Nouveau
- Patrice BASTIAN (suppléant), Président de la CME du centre hospitalier de Lens

Sur proposition de la Fédération de l'Hospitalisation Privée (FHP) (3 représentants) :

- Patrick BOSSU (titulaire), Directeur de la clinique Ambroise Paré à Beuvry
- Jean-Marc CATESSON (suppléant), PDG du centre Léonard de Vinci à Douai
- Damien CARLIER (titulaire), Président de la CME du centre Léonard de Vinci
- Luciano ERALDI (suppléant), Président de la CME de la clinique Ambroise Paré
- En attente de désignation du titulaire
- en attente de désignation du suppléant

Sur proposition de la Fédération des établissements hospitaliers et d'aide à la personne privés non lucratifs (FEHAP) (2 représentants) :

- BLANC François-Emmanuel (Titulaire), Directeur Général de l'AHNAC
- Caroline NIO (suppléante), Directrice du centre Hélène Borel
- Dominique GERME (titulaire), Président de la CME de l'AHNAC
- Brigitte DUBUS (suppléante), Présidente de la CME du centre Hélène BOREL

2° Collège des représentants des personnes morales gestionnaires des services et établissements sociaux et médico-sociaux :

Quatre représentants des personnes morales gestionnaires des services et établissements sociaux et médico-sociaux œuvrant en faveur des personnes âgées :

Sur proposition de la FHF (1 représentant) :

- Bruno WIART (titulaire), Directeur Résidence « les Remparts » Lillers - Nouveau
- Jeanne-Marie MARION DRUMEZ (suppléante), Directrice adjointe au centre hospitalier d'Arras Nouveau

Sur proposition du Syndicat National des Etablissements et Résidences Privés pour Personnes Agées (SYNERPA) (1 représentant) :

- Alice DEMATHIEU (titulaire), Directrice du Jardin des Augustins à Douai
- Jacques DELAPORTE (suppléant), Directeur de la Résidence de France à Beuvry

Sur proposition de l'Union Départementale des Centres Communaux d'Action Sociale (UDCCAS) du Pas-de-Calais (1 représentant) :

- Dany MAHIEU (titulaire), Infirmier coordonnateur du service de soins Infirmiers à domicile (SSIAD) du syndicat intercommunal à vocations multiples (SIVOM) du Bruaysis
- Martine DENDREVILLE (suppléante), Infirmière coordinatrice du SSIAD du CCAS d'Arras

Sur proposition de l'Union Régionale Interfédérale des Organismes Privés Sanitaires et Sociaux (URIOPSS) (1 représentant) :

- Dominique DEMORY (titulaire), Association Accueil et Relais, Directeur Général -Nouveau
- Serge TONNEAU (suppléant, Fondation des Caisses d'Epargne pour la Solidarité Directeur EHPAD du Château à Ecaillon - Nouveau

Quatre représentants des personnes morales gestionnaires des services et établissements sociaux et médico-sociaux œuvrant en faveur des personnes handicapées :

Sur proposition de la Fédération des associations gestionnaires au service des personnes handicapées (FEGAPEI) (1 représentant) :

- Guillaume ALEXANDRE (titulaire), Directeur général de l'association La Vie Active
- Nicolas LEVENT (suppléant), Directeur de l'APEI « Les Papillons Blancs » de Béthune

Sur proposition de l'Union Régionale des Associations de Parents d'Enfants Inadaptés (URAPEI) (1 représentant) :

- Aline DELORY (titulaire), Directrice Générale de l'APEI Hénin-Beaumont - Nouveau
- Pascal HUET (suppléant), Directeur Général de l'APEI du Douaisis - Nouveau

Sur proposition de l'Union Régionale Interfédérale des Organismes Privés Sanitaires et Sociaux (URIOPSS) (1 représentant) :

- Philippe LACHERY (titulaire), Directeur de IME de Saint-Michel-sur-Ternoise – Nouveau
- François HOOGE (suppléant), Président de l'Association Sésame Autisme Nord-Pas-de-Calais

Sur proposition conjointe de la FEGAPEI, de l'URAPEI et de l'URIOPSS (1 représentant) :

- Christophe DUTELLE de NEGREFEUILLE (titulaire), Directeur du service d'éducation et de soins spécialisés à domicile (SESSD) de Liévin - Association des Paralysés de France
- Olivier FABIANI (suppléant), Directeur Général de l'ADPEP62 - Nouveau

3° Collège des représentants des organismes œuvrant dans les domaines de la promotion de la santé et de la prévention ou en faveur de l'environnement et de la lutte contre la précarité :

- Claire FOULON (titulaire), Directrice de l'Association PREVART
- Emmanuel GIMONDI (suppléant), Délégué régional de l'Association Sida Info Service
- Catherine SAUVAGE (titulaire), MSA Nord-Pas-de-Calais
- Patrick DEWASMES (suppléant), CARMI Nord-Pas-de-Calais
- Attente de désignation du titulaire
- Attente de désignation du suppléant

4° Collège des représentants des professionnels de santé libéraux :

Trois représentants des médecins désignés par l'Union Régionale des Professionnels de Santé Médecins :

- Franco GRACEFFA (titulaire)
- Joël CHAZERAULT (suppléant)
- Jean-Charles GUILBEAU (titulaire)
- Jean-Luc MAYEUR (suppléant) - Nouveau
- Christian MÉRESSE (titulaire)
- Fabienne BILLAERT (suppléante)

Un représentant des infirmiers désigné par l'Union Régionale des Professionnels de Santé Infirmiers :

- Matthieu DWORNICZAK (titulaire)
- Line HANNEBICQUE (suppléante)

Représentant des pharmaciens :

- Sophie SERGENT (titulaire), Fédération des Syndicats Pharmaceutiques de France – Région Nord-Pas-de-Calais
- Eric BOT (suppléant), Fédération des Syndicats Pharmaceutiques de France – Région Nord-Pas-de-Calais - Nouveau

Représentant des pédicures-podologues :

- Gérard PEYRAC (titulaire), Syndicat des Podologues Nord-Pas-de-Calais
- Frédérique MAYEUR (suppléante), Syndicat des Podologues Nord-Pas-de-Calais –

Représentant des internes en médecine de la ou des subdivisions situées sur le territoire de la conférence, désigné par une organisation qui les représente :

- Inès WARCHALOWSKI (titulaire), Association des internes de médecine générale de Lille -
- En attente de désignation du suppléant

5° Collège des représentants des centres de santé, maisons de santé, pôles de santé et réseaux de santé :

- Roger PRUVOST (titulaire), Président de l'Association Gériatrique du Ternois
- Séverine BOYER (suppléante), coordinatrice de l'Association Gériatrique du Ternois
- José DELANNOY (titulaire), Médecin généraliste au sein de la Maison de santé de Sin-le-Noble
- Pascal JANIAC (suppléant), Infirmier au sein de la Maison de santé de Sin-le-Noble

6° Représentant des établissements assurant des activités de soins à domicile :

Sur proposition de la Fédération Nationale des établissements d'hospitalisation à domicile (FNEHAD) :

- Philippe HERMANT (titulaire), Directeur de Santé Services de la Région de Lens
- Pierre HAGNERE (suppléant) Directeur Adjoint Service HAD SANTELYS - Nouveau

7° Représentant des services de santé au travail :

Sur proposition de la directrice régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi :

- Alain CUISSE (titulaire), Directeur général de l'AST 59-62
- Alain MONIEZ (suppléant), Pôle Santé Travail Métropole Nord

8° Collège des représentants des usagers :

Cinq représentants des associations agréées conformément à l'article L. 1114-1 du code de la santé publique au niveau régional ou au niveau national, dont une association œuvrant dans le secteur médico-social :

- Gérard PEZÉ (titulaire), Représentant du CISS, La Ligue contre le Cancer
- Liliane DEPARIS (suppléante), Représentante du CISS
- Jean Paul LAMONNIER (titulaire), France Alzheimer Pas-de-Calais **Nouveau**
- Michelle FLINOIS (suppléant), France Alzheimer Pas-de-Calais - **Nouveau**
- Francis THOMAS (titulaire), Aînés Ruraux – Fédération du Pas-de-Calais
- Philippe MAZURE (suppléant), Aînés Ruraux – Fédération du Pas-de-Calais
- Serge BRISSE (titulaire), Association Vie Libre – Département du Nord
- Jean-Marc BAILLOEUL (suppléant), Association Vie Libre – Département du Nord
- Hamed BERRABAH (titulaire), SOS Hépatites Nord Pas-de-Calais
- Jean-Pierre ALLEMAND (suppléant), SOS Hépatites Nord Pas-de-Calais

Trois représentants des associations des personnes handicapées ou des associations de retraités et personnes âgées:

Sur proposition du conseil départemental des personnes handicapées du Nord (1 représentant) :

- Vincent LASSELIN (titulaire), Association Voir Ensemble
- En attente de désignation du suppléant

Sur proposition du conseil départemental des personnes handicapées du Pas-de-Calais (1 représentant) :

- Aubert PIQUET (titulaire), Association des Accidentés de la Vie (FNATH) groupement du Pas-de-Calais
- Claire GOOSSENS (suppléante), Union Nationale des Familles et Amis des Personnes Malades et/ou Handicapés Psychiques- **Nouveau**

Sur proposition du comité départemental des retraités et personnes âgées du Pas-de-Calais (1 représentant) :

- Arlette NARCISSE (titulaire), Association de l'Union territoriale des retraités CFDT Pas-de-Calais
- Yves HUMEZ (suppléant), Fédération Nationale des associations de retraités

9° Collège des représentants des collectivités territoriales et de leurs groupements :

Un conseiller régional désigné par le président du conseil régional :

- Catherine GENISSON (titulaire)
- Cécile BOURDON (suppléante)

Deux représentants des communautés mentionnées aux articles L. 5214-1, L. 5215-1 ou L. 5216-1 du code général des collectivités territoriales désignés par l'Assemblée des communautés de France :

- En attente de désignation du titulaire
- En Attente de désignation du suppléant
- En attente de désignation du titulaire
- En Attente de désignation du suppléant

Deux représentants des communes désignés par l'association des maires de France :

- En attente de désignation du titulaire
- En Attente de désignation du suppléant
- En attente de désignation du titulaire
- En Attente de désignation du suppléant

Deux représentants de conseils départementaux désignés par leur assemblée délibérante :

- En attente de désignation du titulaire
- En Attente de désignation du suppléant
- En attente de désignation du titulaire
- En Attente de désignation du suppléant

10° Représentant de l'ordre des médecins :

- Jean-Marc PLATEL (titulaire)
- Alain DELZENNE (suppléant)

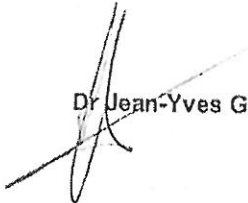
11° Collège des personnalités qualifiées :

- Philippe BEC, Directeur de la Clinique Le Ryonval à Sainte-Catherine-les-Arras -
- Martine FLAHAUT, Présidente de la MGEN section d'Arras

Article 2 – Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter sa publication

Article 3 – La directrice de la mission des affaires publiques et institutionnelles est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Nord – Pas-de-Calais.

Fait à Lille, le 27 Août 2015


Dr Jean-Yves Grall